

## TOTAL A LA MEDE : UN SCANDALE SANITAIRE SE RAJOUTERAIT-IL AU NON-SENS ECOLOGIQUE ?

Malgré l'accord de Paris sur le climat, la fin annoncée des avantages fiscaux aux carburants issus de l'huile de palme et leur interdiction d'ici 2030 par l'Union européenne, Total vient de lancer la phase de test de sa bioraffinerie de La Mède. Objectif : une mise en service effective en septembre. Le mouvement France Nature Environnement, opposé de longue date à ce projet, s'inquiète des fumées noires qui s'échappent déjà des cheminées et répète son opposition au non-sens écologique que constitue cette bioraffinerie pro huile de palme.

### Une phase de démarrage marquée par des fumées noires

La présence de fumées noires émanant depuis plusieurs jours de la torchère de Total la Mède témoigne du démarrage de l'usine d'agrocarburants. Face à cette phase de démarrage déjà très longue et devant le risque de prolongation, France Nature Environnement s'inquiète des **conséquences sanitaires potentielles sur les citoyens** et demande aux **services de l'Etat de contrôler strictement ce processus**.

### Un projet à rebours de l'urgence écologique

Au-delà du risque sanitaire, France Nature Environnement rappelle son opposition à ce projet, dépourvu de tout sens écologique :

- Irresponsabilité face à la **déforestation importée et à la pollution de l'air** : 450 000 tonnes d'huiles végétales brutes dont l'huile de palme provenant de monocultures dévastatrices pour les sols et aggravant la déforestation des forêts tropicales indonésiennes et sud-américaines. Cette déforestation entraîne de graves conséquences sur le climat, la biodiversité et pour les populations locales. Au drame de la déforestation importée se rajoute celui de la pollution insoutenable du transport par cargo, fonctionnant au fioul lourd.
- Irrationalité devant **l'enjeu de mobilité de demain** : moins de transports routiers, développement des mobilités actives et des transports collectifs ;
- Aberration des **agrocarburants de 1ère génération** qu'il s'agisse d'huile de palme ou de colza car ils entrent directement en compétition avec la **production alimentaire**.

France Nature Environnement en appelle à la responsabilité de Total : **ses investissements doivent à tout prix être orientés vers des systèmes de production d'énergie de long terme, plus respectueux de l'environnement et de la santé des populations.**

### Une décision juridique qui tarde à venir

En juillet 2018, France Nature Environnement et ses fédérations régionales et départementales, ainsi que plusieurs autres associations (LPO PACA, Greenpeace et Les Amis de la Terre), ont déposé un **recours devant le tribunal administratif** de Marseille contre l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du site. A ce jour, la procédure est toujours en cours d'instruction.

### Contacts presse

Stéphane COPPEY (Président FNE13) 07.66.85.03.62

**FNE Bouches-du-Rhône est la fédération départementale d'associations de Protection de la Nature. Depuis 1975, notre association agit pour protéger l'environnement, la biodiversité et réconcilier l'Homme avec la Nature. Elle est la porte-parole des associations réparties sur tout le département et qui œuvrent chaque jour en faveur de la protection du sol, de l'eau, de l'air et des êtres vivants.**

Retrouvez-nous sur <http://www.fne13.fr>, Facebook et Twitter (@FNE13)